

Envoyé en préfecture le 08/01/2025

Reçu en préfecture le 08/01/2025

Publié le

ID: 044-244400438-20250108-DE001B070125-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU: 244 400 438

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 7 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 janvier, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

## Étaient présents :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Karine PAVIZA

- M. Loïc **PLANET** 

M. Yannick FÉTIVEAU

M. Patrick BERTIN

- M. Bernard COUDRIAU

## Étaient excusés :

M. Johann BOBLINM. Stéphan BEAUGÉ

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAUX D'EAUX USEES SUR LA COMMUNE DE LA CHEVROLIERE – RUE DES TULIPIERS, RUE DES ACACIAS, RUE DES PALMIERS

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune de La Chevrolière, rue des Tulipiers, rue des Acacias et rue des Palmiers, Grand Lieu Communauté a lancé le 01/10/2024, une consultation selon une procédure adaptée ouverte.

La date de remise des offres était fixée au 4 novembre 2024 à 12h00 au plus tard. Le nombre d'offres conformes reçues est de 4.

Les critères de jugements des offres étaient : 40 points sur les prix des prestations ; 60 points sur la valeur technique de l'offre.

Une négociation a été engagée avec les 3 meilleures candidats.

Au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, il est proposé au Bureau communautaire de retenir l'offre de l'entreprise COLAS France – établissement GADAIS- La Gorsonnière - 44116 Vieillevigne pour un montant estimatif de 282 530 € HT ou 339 036,00 € TTC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique :

*VU* la délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » :

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Envoyé en préfecture le 08/01/2025

Reçu en préfecture le 08/01/2025

Publié le

ID: 044-244400438-20250108-DE001B070125-DE

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestat 2025 ;

## Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :

<u>Article 1</u>: D'ATTRIBUER le marché public de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune de La Chevrolière, rue des Tulipiers, rue des Acacias et rue des Palmiers, l'entreprise COLAS France – établissement GADAIS- La Gorsonnière - 44116 Vieillevigne pour un montant estimatif de 282 530 € HT ou 339 036,00 € TTC.

<u>Article 2</u>: **D'AUTORISER** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

<u>Article 3</u> : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n°: DE002-B070125

Publié sur le site internet le .24/01 /25

Fait à La Chevrolière, le 8 janvier 2025 Le Président,

Johann BOBLIN.

Signé électroniquement par : Johann Boblin Date de signature : 08/01/2025 Qualité : Président de Grand Lieu Communauté